

DÉPARTEMENT DU LOIRET

COMMUNE D'ISDES

45620

TÉLÉPHONE : 02.38.29.10.82

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 17 FÉVRIER 2023

Date de convocation : L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 17 février, à 18 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire, sous la présidence de
13 février 2023

Nombre de Conseillers Monsieur COLAS Christian, Maire.

En exercice : 15 Etaient présents : Mesdames et Messieurs COLAS Christian, d'HÉROUVILLE Emmanuel, ARNOULT Dominique, MARIE Olivier, CARROUÉE Henri, d'HÉROUVILLE Yolande, NOËL Samuel, BOUREY Anne, DEREAU-FRAUDET Adeline, PACAUD Anne-Christine, DAVID Patrick, CUISINIER Quentin, Formant la majorité des membres en exercice.

Présents : 12 Etait excusé : Monsieur PONSIGNON Eric ayant donné pouvoir à Monsieur ARNOULT Dominique.

Votants : 13 Etaient absents : Madame QUELIN Sophie, Monsieur MORDELET Jonathan.
Secrétaire de séance : Madame d'HÉROUVILLE Yolande.

La séance est ouverte à 18 h 05.

INSTALLATION DES NOUVEAUX ÉLUS

A la suite de l'élection partielle des 29 janvier et 5 février 2023, 5 nouveaux membres pour ce Conseil ont été élus. Il s'agit de Mesdames DEREAU-FRAUDET Adeline et PACAUD Anne-Christine, et de Messieurs CUISINIER Quentin, DAVID Patrick et MORDELET Jonathan. Monsieur MORDELET est absent ce soir et demande de l'excuser.

Le Maire les informe de la fréquence des réunions du Conseil Municipal qui sont en principe de 10 réunions par an, le lundi de 18 h à 20 h. (Quelques réunions supplémentaires peuvent être nécessaires pour la validation d'opérations comptables, ou dossiers spécifiques nécessitant l'approbation du Conseil).

Nous leur souhaitons la bienvenue dans ce Conseil qui est maintenant au complet.

Pour ces nouveaux élus nous allons lire la « Charte de l'élu local », et leur en remettre un exemplaire.

REVUE DES COMMISSIONS ET DES DÉLÉGUÉS DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS

Un certain nombre de commissions doivent être complétées par des représentants du Conseil. Il sera proposé aux nouveaux membres de se déterminer :

Commissions municipales :

- Travaux : Monsieur DAVID Patrick
- Finances : Madame PACAUD Anne-Christine et Monsieur DAVID Patrick
- Information & Communication : Madame DEREAU-FRAUDET Adeline et Monsieur MORDELET Jonathan
(Pour information : Le bulletin Caquesiau préparé par la commission communication est en préparation et sortira début mars).
- Fleurissement et espaces verts : Madame PACAUD Anne-Christine et Monsieur CUISINIER Quentin

Délégués :

Sont désignés :

- SIRIS : Madame DEREAU-FRAUDET Adeline, suppléante
- PETR : Madame PACAUD Anne-Christine, suppléante

INFORMATIONS DIVERSES :

- Quelques Informations sur le budget communal (les comptes 2022 ne sont pas encore clos), mais on peut déjà signaler que le budget voté en 2022 (avec ses corrections) a été tenu et que l'épargne nette de fin d'année est conforme aux prévisions.
- L'année 2023 sera difficile ; avec des recettes encore limitées, mais avec quelques reports de 2022 (subventions non reçues) ; au niveau des dépenses, l'inflation, surtout énergétique. Les dotations seront bloquées et les impôts locaux vont augmenter par le biais de l'augmentation de l'assiette de 7,1 %. Le Maire informe de la date de la prochaine réunion de la commission finances : Lundi 13 mars à 18 h.
- La Communauté de Communes du Val de Sully, continue de proposer sur le plan culturel des animations toujours nombreuses (en musique, en médiathèque, en aquagym, en spectacles...) et sur le plan économique a prévu de réaliser des constructions importantes (dans les zones d'activité, pour le futur EcoParc, ...) et augmente en 2023 l'aide pour les travaux que le village engagerait.
- PETR /PCAET /COT Trans : des articles sont prévus dans la prochaine édition du Caquésiau pour présenter l'avancement des réflexions, sur les futures contraintes à attendre, relatives au changement climatique (sur notre habitat, notre mobilité, notre alimentation...).
- A Isdes, les travaux pour le passage au LED de l'éclairage public ont été votés en 2022, et seront réalisés cette année 2023.

La séance est levée à 19 h 00.

Pour extrait,

Le Maire,



C. COLAS.